

Le discobole du domaine Chavat de Podensac

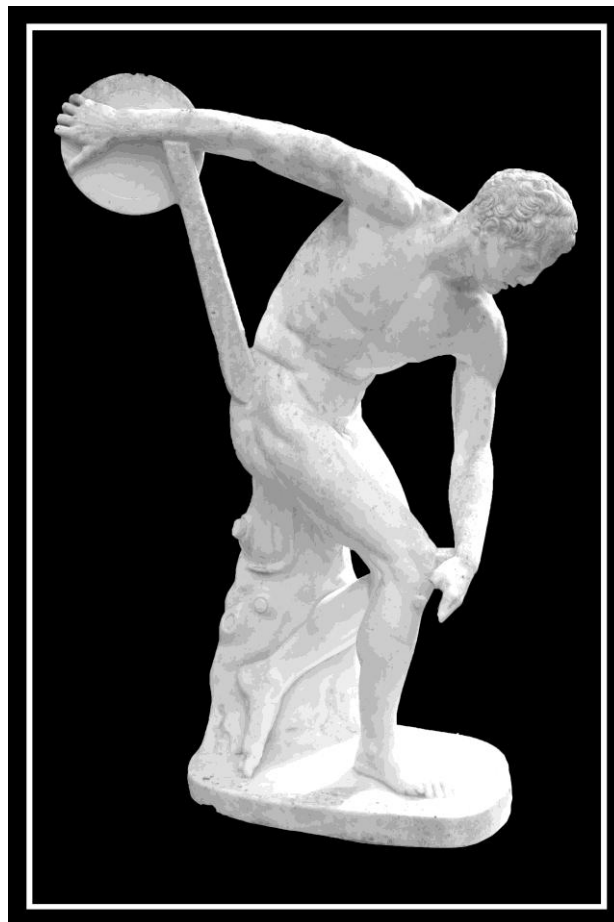
Le domaine Chavat crée la surprise en étant le premier site aquitain à se lancer dans l'aventure avec my major company !

Dans le cadre de la restauration du domaine Chavat lancé en octobre 2012. La municipalité en recherche de financement met en ligne via le site [mymajorcompany.com](http://www.mymajorcompany.com) le financement de la restauration du discobole.

http://www.mymajorcompany.com/projects/le-parc-chavat?utm_source=ev_notification&utm_medium=email&utm_campaign=validation_pending&utm_content=le-parc-chavat

Le Discobole est l'une des plus célèbres statues de l'Antiquité. Cette sculpture se distingue par sa représentation, figée dans l'instant du mouvement et son rendu tridimensionnel.

Cette sculpture reproduit le bronze grec disparu de Myron (V^{ème} siècle a.C.). Il est la réplique d'une sculpture romaine (actuellement exposée au musée du Vatican) provenant de la Villa Adriana, édifiée à Tivoli par l'empereur Hadrien (117-138).



Le Discobole du parc Chavat rejoint les grands noms du patrimoine français. Pour l'art et le patrimoine en péril, la cité de Carcassonne, le mont Saint-Michel et le Panthéon ont recours à ce système participatif et coopératif pour assumer les restaurations nécessaires à leur sauvegarde. Ce site, fort de son succès dans les opérations de financement des artistes, a ouvert son champ d'action aux internautes pour toutes sortes de financement de projets de restauration du patrimoine.

Un principe simple :

Le Discobole en marbre blanc, œuvre majeure du parc Chavat, a besoin d'une sérieuse restauration dont le coût restant à financer est de 5 000 euros. Le principe est simple : chacun peut miser de 1 à 150 euros ou plus. Cette opération se déroule sur un temps très précis, au total cent quatre-vingts jours. Il suffit d'aller sur le site www.mymajorcompany.com, rubrique arts et patrimoine, pour « miser » une somme sur le projet. Etabli sur le même principe que le mécénat, ces sommes sont déductibles des impôts. En retour, le donateur reçoit remerciements, invitation à une visite guidée. En outre, il a la possibilité de voir son nom figurer à l'entrée du parc.

*Jean-Marc Depuydt
Conseiller délégué au patrimoine de Podensac*